



REGLEMENT DU CIRCUIT OCCITAN 2026

Le présent Règlement ne tient pas compte des règles temporaires conséquences de situations sanitaires particulières. Ces dernières sont régulièrement publiées sur le site de la Ligue d'Occitanie et de la ffgolf

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Circuit Senior Occitan est ouvert aux joueurs seniors d'Occitanie et des autres Ligues.

Les joueurs doivent :

- Être âgés d'au moins 50 ans (Messieurs et Dames), la veille de l'étape
- Disposer d'une licence en cours de validité et d'un index inférieur ou égal à 36 la veille de l'étape
- Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré par la FFG ou avoir répondu au questionnaire de santé. Tout joueur n'étant pas à jour la veille du départ se verra refusé l'accès à l'étape

L'appartenance à la catégorie Vétérans (Messieurs âgés de 65 ans et plus) sera appréciée au 1^{er} janvier.
Le joueur changeant de club en cours d'année apportera sa performance sur le 1^{er} club jusqu'à la date de son changement et au second après la date de son changement.

FORMULE DE JEU

Stableford brut et net.

INDEX

Il doit être inférieur ou égal à 36 pour les Messieurs et pour les Dames. L'index pris en compte est celui détenu le jour de l'étape. Un joueur ayant participé à une étape dans l'année et qui aurait vu son index se dégrader pourra quand même participer aux étapes suivantes.

La catégorie (1 ou 2) est déterminée en fonction de l'index au 1^{er} janvier de l'année. Le joueur restera dans sa catégorie quelque soit l'évolution de son index pour les classements d'étapes ou le classement général.

SERIES et MARQUES de départ

Deux séries : Dames : départ repères rouges

- Messieurs : départ repères jaunes

Six catégories prises en compte pour le classement :

- M1 : Seniors messieurs – index inférieur ou égal à 14
- M2 : Seniors messieurs – index supérieur à 14 et inférieur à 36
- V1 : Vétérans messieurs – index inférieur ou égal à 18
- V2 : Vétérans messieurs - index supérieur à 18 et inférieur à 36
- D1 : Seniors dames - index inférieur ou égal à 21
- D2 : Seniors dames – index supérieur à 21 et inférieur à 36

NOMBRE DE JOURS DES ETAPES et NOMBRE DE TRANCHES HORAIRES

Les étapes ont lieu sur plusieurs jours consécutifs de la semaine, sur 6 tranches horaires : de 8h-9h à 13h-14h pour les parcours de 18 trous.

Cependant, pour les étapes très fréquentées et en fonction de la luminosité de l'époque, une journée peut-être ajoutée en cours de la période d'inscriptions ainsi qu'une ou 7h30-8h00. De même, la première et la dernière tranche pourront être supprimées en cas de faible affluence pour éviter trop de « trous » dans les départs. 14h-15h.



Pour des raisons de préparation du parcours et sur demande du club, la tranche 8h - 9h pourra être supprimée.
Pour les parcours 9 trous, les départs s'effectuent en shot gun avec un départ le matin à 8h30 et un départ l'après-midi à 13h30

INSCRIPTIONS AUX ETAPES

Les inscriptions s'effectuent sur le site du circuit : <https://golfsenioroccitan.wixsite.com/circuitsenioroccitan>
S'inscrire à une étape implique connaître et s'engager à respecter le présent règlement et les règles de la FFG
Après la date limite d'inscription, indiquée sur le calendrier, les clubs recevant l'étape peuvent inscrire des joueurs dans la limite des créneaux disponibles sans toutefois remettre en cause les départs publiés.
Les forfaits et les inscriptions tardives intervenant entre le mercredi minuit précédent l'étape et le jour de la compétition doivent être communiqués directement au club organisateur dans les meilleurs délais et faire l'objet d'un mail adressé à l'ASGO : golf.senior.occitanie@gmail.com.

DEPARTS

Les départs sont préparés par la Commission du Circuit Senior Occitan qui les communique au club organisateur pour intégration dans le logiciel de gestion actuel (RMS). Une liste prévisionnelle pourra être publiée sur le site en attendant, en cas de retard du club organisateur.
Le club envoie ensuite les fichiers des départs à la Commission qui les publie au plus tôt sur le site Internet. Les départs sont également publiés sur le site de la FFG.
Pour chacune des étapes, les prévisions de covoiturage (couples compris) peuvent être indiquées au cours de la procédure informatique d'inscription. **Dans la mesure du possible**, les joueurs concernés pourront être "rapprochés" sur la grille des départs.

PARTICIPATION

Joueurs non-membres du club organisateur :

Etapes golf 18 trous : 42€ (36€ club + 6€ ASGO)

Etapes golf 9 trous : 36€ (30€ club + 6€ ASGO)

Joueurs membres du club organisateur :

Etapes golf 18 trous : 16€ (10€ club + 6€ ASGO)

Etapes golf 9 trous : 16€ (10€ club + 6€ ASGO)

Les participations de 6€ aux dotations du Circuit sont utilisées par la Commission du Circuit Senior Occitan pour financer les bons d'achat distribués à chaque étape et, à la fin du Circuit, les bons d'achat du Classement général final, les différents tirages au sort et la réception de fin de Circuit.

Le club doit honorer sous 8 jours (par chèque ou virement) le relevé des droits de dotation adressé en fin d'étapes par le trésorier de l'ASGO.

ORGANISATION

L'espacement des parties est de 10 minutes.

Pour tous les parcours, il ne sera admis que des parties de 2 ou 3 joueurs. Pour les parcours de 9 trous (shot-gun), plusieurs trous peuvent être doublés, en fonction des possibilités offertes par le parcours, et seulement les après-midis.

Toutes les étapes doivent faire l'objet d'un Recording (où les membres d'une même partie doivent se présenter ensemble) à la table prévue à proximité du dernier trou (Règlement Général FFGolf - Vadémécum Titre 7 - page 47).

VOITURETTES

Les voiturettes sont prioritairement réservées aux Vétérans (Messieurs) et pour les Dames de plus de 60 ans.
Version du 4 février 2025



PLACEMENT DE LA BALLE

Pour TOUTES les étapes, la balle peut être placée (1 seule fois) sur les zones tondues à hauteur de fairway à une longueur de club de la position d'origine, sans se rapprocher du trou.

REGLES DE GOLF

Les joueurs sont tenus de respecter les Règles de Golf publiées par la ffgolf (version du 1er janvier 2023 et ses évolutions) et les règles locales de l'étape publiées par le club organisateur.

En s'inscrivant à une étape du circuit, chaque joueur s'engage à respecter les règles ainsi que l'Etiquette qui régit le comportement dans les clubs et sur les parcours de golf.

REMISE DES PRIX

A chaque étape, la Commission des Seniors dote les prix bruts et nets par catégorie sous forme de bons d'achat indiqués dans les résultats de l'étape publiés sur le site du circuit et à utiliser au magasin USGolf (Portet-sur-Garonne) avant le 31 décembre de l'année en cours.

Le nombre de joueurs récompensés par catégorie pour chaque étape est fonction de l'effectif participant à l'étape dans la catégorie considérée. Le Brut prime le Net.

GESTION DES RESULTATS (clubs organisateurs)

Afin d'éviter les distorsions dans les résultats dues principalement aux conditions météorologiques, chaque journée de l'étape fait l'objet d'une compétition distincte avec ses conséquences particulières sur l'évolution des index.

« L'étape » proprement dite regroupe les résultats des journées correspondantes.

A l'issue de chaque journée, les clubs organisateurs adressent les résultats du jour par Internet via RMS à la FFG qui effectue la mise à jour des index.

Les résultats de chaque étape, les classements généraux et autres informations font l'objet d'une publication régulière sur le site de l'ASGO, à l'attention des joueurs.

PARTICIPATION – FORFAITS – INSCRIPTIONS HORS DELAIS - COMPORTEMENT

La liste des départs d'une journée donnée est ferme et définitive à partir de la veille. Tout forfait non-signalé le jour de participation à l'étape entraînera la disqualification du joueur (Règle 5.3) et, en cas de récidive, son exclusion du Circuit Senior Occitan.

En cas de force majeure, les joueurs forfaits doivent prévenir le club organisateur et doivent être signalés à la Commission du Circuit Senior par mail avec motif et document attestant de l'impossibilité de participation à la compétition. Dès l'instant que le club autorise les départs, les conditions météorologiques du jour ne sont pas un cas de force majeure.

Les clubs sont chargés de communiquer à la Commission (en même temps que les résultats) les noms des joueurs concernés.

Un contrôle est mis en place par la Commission du Circuit pour ce qui concerne le respect des Règles de Golf, des procédures de remise des scores (Recording) et, de façon générale, le respect de l'éthique de notre sport (Etiquette). La Commission se montrera particulièrement sévère pour sanctionner les joueurs incriminés soit par suspension à un certain nombre d'étapes soit par exclusion du Circuit (Règle n°1).

CLASSEMENT DE CHAQUE ETAPE

Les journées sont regroupées en une "étape". Le classement individuel de cette étape se fera par scores décroissants puis, en cas d'ex æquo, par niveau décroissant pour le brut et croissant pour le net. Le départage via le score du dernier trou ne peut être envisagé.

L'index pris en compte pour un joueur est celui du jour de l'étape mais sa catégorie reste celle déterminée du début de l'année.

Les classements Brut et Net par équipes sont établis en additionnant les 5 meilleurs scores individuels de chaque équipe toutes catégories confondues.



CLASSEMENT GENERAL

Tous les résultats sont comptabilisés à chaque étape.

L'index pris en compte pour un joueur (et donc sa catégorie) est celui qu'il avait en début d'année.

INDIVIDUEL :

En Brut et en Net, le Classement Général est établi en considérant pour chaque joueur le total de ses 10 meilleurs résultats. Le départage des ex æquo se fait par niveau décroissant pour le brut et croissant pour le net.

Pour le classement général final, les départages se font de la même façon puis, en cas de nouvelle égalité en fonction des 11, 12, etc... meilleurs résultats des joueurs).

PAR EQUIPE :

En Brut et en Net, le classement général est établi en considérant pour chaque équipe le total de ses 10 meilleurs résultats.

Pour le classement général final, les départages se font en fonction du nombre d'étapes jouées par l'équipe.

Les équipes "Golfs d'entreprise" et les licenciés Ligue Occitanie ne peuvent être primées dans le classement par équipes.

Toutes les dotations du classement général final sont prises en charge par la Commission du Circuit.

Le nombre et le montant de ces dotations est décidé quelques temps avant la dernière étape.

Le tirage au sort tiendra compte de la participation de chacun aux différentes étapes.